



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti



transfar
eigenständig. mutig. persönlich.



Genève, le 26 novembre 2021

Projet de modification du R7 - règlement particulier des horaires de travail et règlement R7bis Télétravail

Premier tour concernant les RF administration et technique

Lors de la première séance de négociation concernant les R7, R7bis et RF, la direction des tpg et les syndicats ont planifié les négociations selon l'ordre d'importance de ces sujets.

Les repos flottants devront être mis en place dès le début de l'année, c'est pourquoi la négociation s'est portée en priorité sur ce thème. Le second thème sera le règlement 7bis sur le télétravail, de sorte à disposer d'un seul document pour l'ensemble des situations, lorsque les exceptions liées aux Covid-19 seront levées. Quant au règlement 7 sur l'horaire variable, qui touche l'ensemble du personnel de l'administration et du technique, il sera négocié avec le temps nécessaire.

Si la liberté de placer ses repos flottants était souhaitées, le problème identifié était la réduction du droit en cas d'absence et la proratisation pour les temps partiel. La solution négociée va assurer que tout le monde disposera bien chaque année tous RF, le prorata se fera dans le compteur de temps de manière mécanique. En alignant la pratique sur le statut, en planifiant annuellement, cela laissera la possibilité de déplacer ces RF et n'occasionnera pas de calcul rétroactif en fin d'année comme initialement prévu. La proposition discutée doit être validée concernant les aspects techniques par l'entreprise.



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti



transfar
eigenständig. mutig. persönlich.

